

DECRET N° 2009-310 DU 1^{ER} JUILLET 2009

Portant nomination de Directeur de Cabinet
et de Directeur Adjoint de Cabinet du Ministre
des Recherches Pétrolières et Minières.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n°90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le décret n° 2008-637 du 27 octobre 2008 portant Composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2006-461 du 07 septembre 2006 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Eau ;
- Sur** proposition du Ministre des Recherches Pétrolières et Minières ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 06 mai 2009 ;

D E C R E T E :

Article 1^{er} : Sont nommées respectivement Directeur de Cabinet et Directeur Adjoint de Cabinet du Ministre des Recherches Pétrolières et Minières, les personnes dont les noms suivent :

- Directeur de Cabinet : Monsieur Christophe KAKI
- Directeur Adjoint de Cabinet : Monsieur Michaël V. M. Kpessou
SAÏZONOU

Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés et sera publié au Journal Officiel.

Fait a Cotonou, le 1er juillet 2009

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Dr Boni YAYI

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,



Soulé Mana LAWANI.-

Le Ministre des Recherches
Pétrolières et Minières,



Barthélémy KASSA.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2 MEF 4 MRPM 4 AUTRES
MINISTERES 28 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC-IGE 4 GCOMB-DGCST-
INSAE-IGE 4 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAM-FADESP 3 UNIPAR-FDSP 2 INTERESSES 2 JO

